

# Ornex

► *infos*

*Dossier* p.7

## **COLLÈGE ET GYMNASSE D'ORNEX**

**LES PREMIÈRES ORIENTATIONS**

2. ÉDITO

3. AU FIL DES CONSEILS

4. ÇA S'EST PASSÉ À ORNEX

6. LE POINT SUR LES TRAVAUX

11. POINTS DE VUE

12. VIE CITOYENNE

13. VIE COMMUNALE

14. INTERCOMMUNALITÉ

15. INFOS PRATIQUES  
ET ÉTAT CIVIL

16. À VOS AGENDAS!



# Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Après trois années de concertation avec Pays de Gex Agglo, à qui incombe désormais la rédaction des documents d'urbanisme des communes gessiennes, le Conseil municipal vient de donner un avis favorable, sans opposition, au premier Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH).

***Avec un souci de transparence, unanimement salué par les conseillers municipaux, la commission communale en charge de l'Aménagement du territoire a veillé à corriger certaines incohérences de l'actuel PLU voté en 2011 et à renforcer les dispositifs de protection essentiels à la préservation de notre cadre de vie.***

Aux portes de Genève, plus de 320 hectares d'espaces naturels (bois classés, zones humides, espaces agricoles à forte valeur paysagère, haies bocagères) sont désormais sanctuarisés. Les quartiers anciens de la commune, qui bénéficiaient déjà de protections, se voient renforcer dans leur vocation patrimoniale. Les secteurs pavillonnaires, menacés par des disposi-

tions néfastes autorisant la construction d'immeubles en leur sein, sont rendus à leur vocation première. Rendue obligatoire par le contrat d'axe et la desserte de la commune par les transports en commun, la densification urbaine est limitée aux seuls abords de la RD 1005, suivant des gabarits bien inférieurs à ceux aujourd'hui usités dans notre région (R+2+combles). L'avenir de nos jeunes est pris en compte avec la désignation d'un emplacement pour une troisième école et l'aménagement d'un collège et d'un gymnase destinés à leur assurer des conditions d'enseignement optimales.

En vérité, peu de municipalités gessiennes peuvent se prévaloir d'avoir autant veillé à la préservation du cadre de vie de leurs habitants. À ceux qui prétendent le contraire et sont coutumiers de la désinformation, nous répondons qu'il n'est pas possible, au nom des intérêts de quelques particuliers, de priver Ornex, village dont nous avons su préserver et valoriser le caractère, d'entrer dans la modernité et de disposer enfin d'un centre-bourg animé.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornésiens,

After three years of consultation with Pays de Gex Agglomeration which is now responsible for drafting the urban planning documents of the Gessian communes, the commune of Ornex has just given a favorable opinion, without opposition, to the first Local Plan of Inter-communal Urban Planning and Development Habitat (PLUiH).

With a concern for transparency, unanimously welcomed by the municipal councilors, the commission in charge of the Planning made sure to correct certain inconsistencies of the current PLU voted for in 2011 and to reinforce the protection essential to the preservation of our living environment.

At the Geneva border, more than 320 hectares of natural landscape (classified as woods, wetland, hedgerows and agricultural areas all with high landscape value) are now protected. The old sectors of Ornex village, which already benefited from protection, have reinforced regulations to protect our heritage. The suburban areas designated for housing threatened by loop holes which could allow the construction of large buildings within them, are now protected and remain true to their primary purpose. Made mandatory by the axis contract and the public transport required by the commune, the urban densification is limited to the borders of the RD 1005, these buildings are also lower than those in other communes

and are limited (GF + 2 + attic). The future of our young people is taken into account with the designation of a location for a third school and the construction of a college and gymnasium designed to provide children with optimal teaching conditions.

In truth, few Gessian municipalities can claim to have taken so much care to preserve the living environment of its inhabitants. To those who claim the opposite and are familiar with misinformation, we answer that it is not possible, in the name of the interests of a few individuals, to deprive Ornex, a village where we have preserved and enhanced the character, not to enter modernity and to finally have a lively village centre.

**Mark Toomey**

## ► Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUiH): le Conseil municipal donne un avis favorable

**Par délibération du 20 mai 2019, le Conseil municipal a donné à l'unanimité, moins deux absentes, son avis favorable au premier PLUiH du Pays de Gex.** Conforme au Plan d'aménagement et de développement durable, ce nouveau document d'urbanisme renforce les protections patrimoniales dans les quartiers anciens du bourg et des hameaux, sanctuarise les espaces naturels et agricoles de la commune, limite, suivant les préconisations du contrat d'axe, la densification aux abords de la RD 1005 et rend les zones pavillonnaires à leur vocation première. Ce vote s'accompagne cependant de plusieurs amendements qui devront être pris en compte dans le cadre de l'enquête publique sur le PLUiH. C'est notamment le cas du classement de la démolition automobile en zone UAA, c'est-à-dire en zone

artisanale, de manière à permettre, le cas échéant, la mutation de l'activité actuelle en une autre activité artisanale, sans pour autant en étendre le périmètre. Le Conseil municipal a également souhaité que des établissements hôteliers puissent être implantés en zone UGA. Il s'agit de la zone qui longe les abords de la RD 1005, en dehors des zones patrimoniales. Enfin, les conseillers se sont mis d'accord pour la correction d'une anomalie graphique du zonage proposé dans la zone UH de Villard, et 4 parcelles (AH45, 46, 47 et 48) seront réintégrées dans la zone UGP1 limitrophe. **Conformément à la procédure, une enquête publique aura lieu à l'automne 2019.** Des permanences seront organisées par le commissaire enquêteur en vue de son approbation définitive en principe en mars 2020.

## ► La protection des stèles de la famille De Prez Crassier

**La commune d'Ornex, par délibération du Conseil municipal du 17 juin 2019, est devenue propriétaire des deux stèles de la famille De Prez Crassier, sises au cimetière.** Les descendants en ont fait donation à la commune sous réserve qu'elles soient mises en sécurité et restaurées.

Militaire émérite, ami de Voltaire, premier député de la noblesse aux États-Généraux à avoir rejoint les rangs du Tiers-État, Philibert De Prez Crassier fut aussi commandant de l'Armée du Rhin, maréchal de camp et joua un rôle de première importance aux côtés du général Kellerman lors de la bataille de Valmy. Ayant échappé de peu à la peine capitale pendant la Terreur, rétabli dans son honneur et ses prérogatives par Bonaparte, il mourut en 1805 dans son château d'Ornex, autrefois siège d'une mission jésuite, racheté en 1773 avec l'appui du seigneur de Ferney. Le Conseil municipal a autorisé le maire à demander une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pour sa plaque tombale et celle de son épouse. L'objectif à court terme est de les faire restaurer et de les mettre à l'abri des intempéries en les fixant, par exemple, à main

droite du porche d'entrée de l'église paroissiale, face à celle, martelée à la Révolution, de Pierre Dupuits de la Chau, seigneur de Maconnex, beau-père de Marie Corneille, fille adoptive de Voltaire.



### ► **Première Foire aux disques du Pays de Gex**

**La première édition de la Foire aux disques à Ornex a été une réussite.** Une belle affluence le matin (entre 150 et 200 personnes) : les collectionneurs étaient présents pour effectuer de bonnes affaires et dénicher les perles rares; un peu plus calme l'après-midi pour la dizaine d'exposants qui présentaient leurs disques de collection, leurs vinyles des années 60-90 ou plus récents, leurs vieux appareils audio, etc. La buvette et la petite restauration tenues par le Sou de l'école de Villard ont permis au public de partager un moment de convivialité autour de cet événement inédit. Rendez-vous est pris en 2020 pour la seconde édition !



### ► **Matinée verte et foire gratuite**

**Cette année, le dimanche 12 mai, les scouts de Ferney-Voltaire ont grossi les rangs des participants à la traditionnelle Matinée verte.** Répartis en groupes sur toute la commune, ils ont ramassé 820 kg de déchets. Le petit-déjeuner et le déjeuner, préparés avec soin par le Sou de l'école des Bois, ont récompensé leurs efforts. **Le poids des objets déposés et récupérés a doublé pour cette troisième édition de la foire gratuite qui a fait de nombreux heureux.** Quarante-vingt cinq personnes ont donné une seconde vie à 550 kg d'objets sur les 1 124 kg apportés par les participants le matin. Le reste des objets a été emporté le soir même par l'association Emmaüs Annemasse qui les revalorisera pour aider les plus démunis.

### ► **Week-end théâtre**

**Le samedi 4 mai, la salle René Lavergne était comble avec plus de 150 personnes pour la représentation théâtrale de la troupe Tous en scène, désormais bien connue des Ornésiens.** La pièce de Ray Cooney, *Stationnement alterné*, a déclenché de nombreux fous rires. La buvette et la petite restauration étaient assurées par l'association Ornex Forme. Nous retrouverons la troupe l'année prochaine avec grand plaisir.

Le dimanche 5 mai, la troupe Taty Danièle a enchanté le public venu découvrir la pièce *Nous sommes com-*



*plètement malades!* L'association Loisirs d'Automne proposait des boissons et gâteaux maison pour ce bel après-midi théâtral.



### ► Inauguration du circuit des bornes

**Le samedi 15 juin, une centaine de participants étaient présents pour l'inauguration du circuit des bornes frontières entre Ornex et Collex-Bossy.**

Le photographe Alex Petrachkov, auteur du livre *Aux bornes de Genève*, les a conduits de la borne 16 à la borne 25, enrichissant le parcours de ses explications expertes. Malheureusement, le mauvais temps a écourté la fin du tour guidé et le verre de l'amitié.

**Le circuit est libre d'accès jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, accessible à tous et praticable en vélo; n'hésitez pas à découvrir l'histoire de cette frontière tout en parcourant de magnifiques paysages.** Pour clore le projet Bornes, le mercredi 18 septembre, à 19h, salle



### ► Inauguration du projet environnemental Pré Rugue

**Une trentaine d'Ornésiennes et Ornésiens se sont rassemblés le mercredi 29 mai en début de soirée pour fêter l'aboutissement du projet environnemental de la commune.** Les participants ont découvert les mares temporaires déjà habitées par de nombreux batraciens qui ont accompagné en musique le discours du maire. Le verger conservatoire était mis en valeur par un magnifique champ de marguerites, les plateformes observatoires en bois et la végétation luxuriante complétaient ce joli tableau. Quelques averses au cours du verre de l'amitié n'ont pas découragé les participants qui se sont réfugiés sous la tente pour un dernier échange.



René Lavergne, **Ruth Fivaz-Silbermann, auteur d'une thèse remarquée sur le passage des réfugiés juifs en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale,** reviendra sur le sauvetage de plusieurs dizaines d'entre eux assuré par les réseaux de résistance français et suisse présents tant à Ornex qu'à Collex-Bossy.

### ► Festival Tôt ou T'Arts

**Le temps n'était pas de la partie pour la soirée du festival Tôt ou T'Arts à Ornex, le mardi 11 juin.** Quarante familles se sont regroupées salle René Lavergne pour le spectacle cirque et humour d'IMMO. Les acrobaties, les jeux de mots et les pitreries de ce clown franco-allemand ont enchanté le public. La buvette et la petite restauration tenues par le Judo Club d'Ornex ont eu moins de succès, à cause de la pluie diluvienne qui n'a pas cessé de la soirée. La municipalité remercie le centre socioculturel les Libellules qui organise le festival et l'association du Judo.

### ► Aménagement du Jardin des hirondelles et de la rue de la Tour

**Le réaménagement de la rue de la Tour et du futur Jardin des hirondelles s'insère dans un programme global de valorisation du centre-bourg de la commune d'Ornex.**

L'objectif est de mettre en valeur le patrimoine historique existant, conserver l'intimité des lieux, garder une circulation automobile apaisée et limitée, remettre en état les revêtements de sol tout en gérant mieux l'écoulement des eaux pluviales, et créer un espace de stationnement intégré (6 places). Les calades existantes seront restaurées; ce revêtement d'époque, de qualité, est lié à part entière à l'histoire du bâtiment de la Tour et met en valeur ce bâti historique inscrit à l'ISMH. La chaussée sera refaite en adéquation avec les calades (aspect vieilli de l'enrobé).

Le Jardin des hirondelles sera un parc intimiste, tourné vers le jeu et le rapprochement social, sur le thème de l'oiseau. Il comprendra une fontaine à eau, plusieurs bancs, des nichoirs pour les oiseaux, une balançoire, une cabane en osier pour les enfants, un support pour vélos et un coffret électrique pour les manifestations.



La composition végétale a été choisie pour favoriser la biodiversité avec des végétaux variés, des essences à fruits et à fleurs.

**Sans attendre la fin des travaux débutés au mois de juillet et terminés en novembre 2019, la population pourra se faire une idée de l'aménagement global lors de l'inauguration prévue le samedi 21 septembre 2019.**



### *Dates prévisionnelles des travaux du BHNS et de la vélo-route*

Les travaux du Bus à haut niveau de service, menés sous l'égide du Département de l'Ain, et de la vélo-route, diligentée par Pays de Gex Agglo, ont débuté. L'aménagement de la section comprise depuis l'entrée de Maconnex jusqu'à la rue de Divonne est prévu de juin à décembre de cette année. Suivront le secteur des Arcades de février à août 2020, ceux de la rue de Villard à la rue du Perruet et du centre-bourg de juillet-août à novembre 2020. Les travaux de la vélo-route reliant Gex à Ferney-Voltaire sont quant à eux fixés d'août à janvier 2019.

### ► Les travaux d'été dans les écoles

Pause estivale oblige, les services techniques municipaux effectueront des travaux dans les deux écoles de la commune.

- S'agissant de **l'école des Bois**, des travaux de remise aux normes des courants faibles sont ainsi prévus du 8 juillet au 2 août pour un montant de 41 500 € TTC.
- Dans le cadre de la garantie décennale du bâtiment de **l'école de Villard**, aura lieu la réfection du carrelage dans les sanitaires, du 8 au 26 juillet.

# Collège et gymnase d'Ornex : les premières orientations

*Dans un contexte critique, marqué par la saturation des collèges gessiens, le Département de l'Ain a choisi la commune d'Ornex pour la construction d'un septième collège dans le Pays de Gex. Ouverture annoncée : rentrée 2024.*

## Une cité scolaire internationale saturée

Longtemps parent pauvre des politiques publiques, l'entretien et la construction de collèges échoient au Département, dont c'est aujourd'hui la priorité. Face à la dégradation continue des conditions d'accueil dans les établissements du secondaire de l'est gessien et tout particulièrement dans la cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire, le Département a acté la construction d'un nouveau collège dans notre commune.

Une bonne nouvelle, quoique tardive, pour les élèves ornésiens qui devront néanmoins patienter et prendre à la rentrée le chemin des collèges de Ferney-Voltaire ou Prévessin-Moëns.

## Le site retenu

Situé en face de la Chaîne des Alpes, à proximité de l'école des Bois, suivant l'inscription réglementaire du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUiH), le futur établissement d'une capacité d'accueil de 800 élèves, permettra aux collégiens de bénéficier de conditions d'enseignement optimales. Associé à sa construction, un gymnase, tant attendu par les enfants et les responsables des associations sportives, prendra place. Son aménagement relèvera quant à lui du SIVOM de l'est gessien, syndicat à vocation multiple, qui réunit les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns, et dont la dernière réalisation n'est autre que la nouvelle gendarmerie.



### UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL, PROTÉGÉ DE LA POLLUTION

Au sein du pôle administratif constitué au centre de notre village, le collège et le gymnase seront aménagés sur une parcelle d'un seul tenant de 25 000 m<sup>2</sup>. Son éloignement volontaire de la RD 1005 doit protéger les collégiennes et les collégiens, l'équipe pédagogique et les personnels accompagnants de la pollution engendrée par le trafic quotidien de 20 000 véhicules.



### *L'implantation du nouvel équipement : premières esquisses*

Séparé de l'école des Bois par une cour et un gymnase, le nouveau collège d'Ornex, voulu par le Département de l'Ain comme exemplaire, comprendra outre les salles de classe, un restaurant scolaire, des locaux administratifs et techniques. Aux premières orientations d'aménagement suivront bientôt un concours d'architecture pour le collège et le gymnase, sous maîtrise d'ouvrage du Département.

### *Un accès sécurisé et respectueux de la tranquillité des riverains*

L'accès au nouvel équipement s'effectuera depuis la RD 1005, non pas par la rue de Béjoud (maintien du sens de circulation actuel), mais par la rue des Bougeries, dont l'emprise sera requalifiée en fonction des nouveaux besoins du quartier. Côté ouest, un carrefour sera aménagé sur la RD avec la création d'un îlot central semi-franchissable. Côté est, le croisement actuel sera lui aussi réaménagé pour permettre la desserte du nouvel équipement, tout en réservant l'accès des rues des Charbonnières et de Tréleboux aux seuls riverains. Au contact du collège, des logements pour les enseignants, un parc de stationnement de 10 places pour les bus scolaires et de 85 places pour les véhicules personnels sont également prévus. La vélo-route, qui doit relier Gex à Ferney-Voltaire, desservira l'ensemble du quartier et permettra aux enfants des différents secteurs de la commune d'accéder en toute sécurité au nouvel équipement.





### Un projet d'aménagement global

La construction des collège et gymnase d'Ornex s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement du centre d'Ornex, entérinée par le PADD (Plan d'aménagement de développement durable) du PLUiH. Autrefois concerné par une ZAC (Zone d'aménagement concerté), le quartier de Charbonnières fait désormais l'objet d'une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) destinée à contrôler et orienter son urbanisation. Autour d'une ancienne ferme et de son verger, préservés, l'aménagement prévoit la création d'un nouveau quartier permettant de relier celui de la mairie au centre-bourg par des pistes piétons-cycles. L'orientation d'aménagement du secteur fixe la hauteur

des constructions au maximum à R+2+combles, avec toits à pans, soit un gabarit comparable aux immeubles du Parc d'Ornex (place de l'Église); elle encourage aussi à une plus faible consommation d'énergie (choix de l'orientation, installation photovoltaïque, énergies renouvelables). Voué à l'habitat mixte, le quartier de Charbonnières intégrera une nouvelle place et, à l'entrée de la rue des Bougeries, côté RD 1005, des commerces de proximité. L'aménagement du secteur comprend aussi l'extension du parc de stationnement de la mairie, un parking relais vis-à-vis de la mairie, et sans doute un nouvel arrêt du Bus à haut niveau de service (BHNS).

### Qui paye quoi ?

La construction d'un collège et des équipements sportifs afférents fait l'objet d'une clef de répartition entre les différentes collectivités territoriales. Incombe traditionnellement aux communes l'acquisition du terrain. Le Département de l'Ain assume quant à lui la quasi-totalité des dépenses liées à la construction et l'aménagement du collège, soit un montant prévisionnel de 20 millions d'euros. Les équipements sportifs

périphériques comme la piste d'athlétisme, le gymnase sont quant à eux à la charge du SIVOM de l'est gessien. Le coût approximatif de ces équipements sportifs, suivant les préconisations a minima du ministère de l'Éducation nationale, est de 3 millions d'euros. Un comité de pilotage sera constitué pour préciser, en sus des besoins des équipes pédagogiques, ceux des associations sportives ornésiennes et des communes voisines.

### Une solution provisoire : les collèges de Ferney-Voltaire et de Prévessin-Moëns

Jusqu'à la construction du nouveau collège et la définition de la nouvelle carte scolaire par le Département, le collège du Joran à Prévessin-Moëns et le collège de Ferney-Voltaire continueront d'accueillir les élèves d'Ornex.

À titre indicatif, la cité scolaire internationale de Ferney-Voltaire, composée d'un collège et d'un lycée, accueille

environ 2 700 élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale, dont 900 pour le seul collège. Inaugurés en 1970, les locaux du collège international sont aujourd'hui saturés.

En ce qui concerne le collège du Joran, il est prévu pour un maximum de 600 élèves, et il semble qu'il aura déjà atteint sa capacité maximale d'accueil dès la rentrée 2019.



#### Collège Le Joran de Prévessin-Moëns

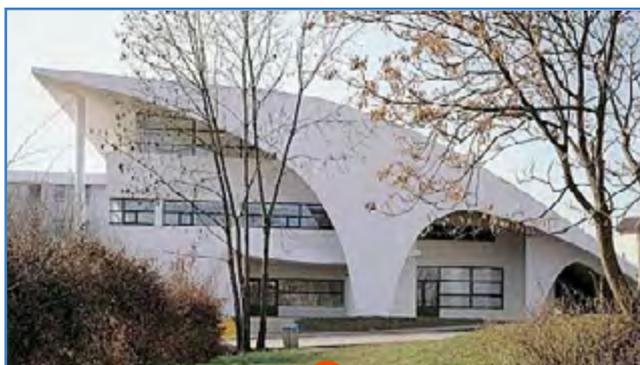
500, route de Saint-Genis

01280 Prévessin-Moëns

Tél. : 04 50 40 01 40

Mail : 0011301j@ac-lyon.fr

Site : Lejoran.colleges.ain.fr



#### Cité scolaire internationale

Avenue des sports

01210 Ferney-Voltaire

Tél. : 04 50 40 00 00

Site : csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr

## ► *École de Villard : non à la désinformation*

Le permis de construire de trois petits immeubles voisins de l'école de Villard autorisé par le PLU mis en place en 2011 par la précédente municipalité alimente les rumeurs les plus folles, avec une intention de nuire qui ne sert l'intérêt ni de nos enfants, ni des enseignants et des personnels encadrants, ni des riverains.

Dans la minorité, nous avons dénoncé le choix de l'emplacement de la nouvelle école, trop exigü pour autoriser toute extension. Nous avons proposé un terrain communal, à la sortie du hameau, qui aurait permis d'envisager sereinement un éventuel agrandissement. Au prétexte de fixer une limite à l'urbanisation, la majorité d'alors ne nous a pas donné gain de cause. Le résultat, nous le connaissons : un PLU qui autorise des constructions d'immeubles au sein des secteurs pavillonnaires, un équipement conçu comme une « école urbaine » avec une densification alentour programmée, à laquelle la municipalité, tenue par le droit des sols, ne peut que difficilement se soustraire.

Pour éviter à l'avenir de telles aberrations, nous avons notamment veillé à ce que les secteurs pavillonnaires de la commune retrouvent, dans le futur PLUiH, leur vocation première, comme ici le Parc de la Roche I et II, les Jardins de Romain, Vert Village...

En attendant, et comme elle s'y est engagée lors de la réunion publique organisée à son initiative le 12 juin dernier, la municipalité recevra les parties prenantes du dossier pour trouver une solution satisfaisante.

N'en déplaise à ceux qui propagent des fake news, la municipalité continuera de placer la jeunesse et l'éducation au cœur de sa politique. Les projections du ministère de l'Éducation nationale l'assurent : grâce aux dispositions du futur document d'urbanisme, l'équipement actuel continuera d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants de nos deux hameaux.

*Les membres de la liste «Ornex demain»*



## ► *La valeur de vos biens menacée par l'incurie d'une municipalité ?*

Accorder un permis de construire pour 38 logements sur 2 800m<sup>2</sup> de terrain en pleine zone pavillonnaire, voilà la dernière bêtise en date de la majorité. On savait le maire peu féru d'urbanisme, mais là c'est le pompon : cette décision nous menace tous. Vous avez une maison dans un lotissement classé dans le PLU en zone Up ? Vous vous pensez être protégés ? Détrompez-vous ! Avec ce permis, n'importe quel promoteur peut faire un immeuble de 13 mètres de haut à côté de chez vous. Les conséquences ? Votre bien va perdre instantanément entre 15 et 30 % de sa valeur et l'enfer de votre quotidien – insuffisance de médecins, problème de circulation et les infrastructures publiques dégradées et sous-dimensionnées – va ne faire que se renforcer. Car finalement, à qui profite la bulle immobilière en cours ? À quelques propriétaires attirés par l'appât du gain et à une spéculation effrénée sans réelle cohérence avec les besoins du marché. Quel bénéfice pour nous ? Aucun.

Heureusement, les Ornésiens ne se laissent plus faire. Un collectif a réussi à recueillir plusieurs centaines de signatures contre ce projet et ils ont forcé le maire à organiser une réunion publique le 12 juin. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour les soutenir. À ce jour, il est clair que ce permis est plus que litigieux. Nous ne pouvons que souhaiter que M. le Maire fasse le nécessaire pour donner suite aux recours gracieux et nous économise les coûts associés à plusieurs années de contentieux administratifs. Nous sommes à dix mois des élections municipales, il est temps de se réveiller et de finalement savoir ce que nous voulons pour Ornex. Nous, nous avons choisi : protéger notre cadre de vie.

*Les élus de la liste «Oui»,  
Joëlle Dazin, Christa Folger, Magali Grenier,  
Jacques Duret, Dominique Ganne*

## ► Protection de la biodiversité : un plan de fauchage raisonné

Suivant la charte de l'environnement qu'elle a adoptée, la municipalité a souhaité formaliser la procédure de fauchage des bords de route et des fossés dans **un plan de fauchage raisonné. Son objectif est de concilier la sécurité, le maintien de la viabilité des infrastructures et les enjeux environnementaux.** Il permettra à la fois d'entretenir les accotements, fossés et talus des routes communales pour garantir la sécurité des usagers (visibilité des équipements de la chaussée, lisibilité de la route) et le maintien de leurs fonctions techniques (évacuation des eaux pluviales, supports des panneaux, accès aux parcelles, etc.), tout en préservant leur richesse environnementale (refuge de faune et flore, filtre aux nuisances, paysage).

**Dorénavant, et sur l'ensemble du territoire communal, les fossés et les talus seront fauchés seulement une fois par an, en septembre.** Les reliquats d'herbes hautes entre les routes et les champs, pouvant rester après les moissons de juillet, ne seront fauchés que si leur largeur est inférieure à 50 cm. Concernant les accotements, **des zones à fort enjeux environ-**



**nementaux ont été définies :** elles se situent dans le corridor écologique et aux abords des bois classés. **Dans le but de protéger ces zones, la bande de propreté n'excédera pas 60 cm et environ 2 à 3 passages seront effectués durant l'année.** Pour le reste des accotements, la bande de propreté sera de 120 cm maximum avec la même fréquence de passage. Le plan de fauchage raisonné est disponible à la mairie ou consultable sur le site internet de la commune : [www.ornex.fr](http://www.ornex.fr).

## ► « Tranquillité vacances » : un service municipal pour les Ornésiens et Ornésiennes

Vous êtes propriétaire d'une maison et vous souhaitez partir plus sereinement en vacances cet été, n'hésitez pas à prévenir la police municipale de votre départ. Pendant votre absence, elle effectuera des passages réguliers afin de prévenir le risque d'infraction et de dissuader les voleurs. Si la police municipale constate une anomalie pendant votre absence, elle vous contactera. Pour bénéficier de l'opération « Tranquillité vacances », merci de prendre rendez-vous avec la police municipale à la mairie d'Ornex :

45, rue de Bėjoud - 01210 Ornex,  
contactez le **04 50 40 59 40**.



### Les services de la mairie déménagent



Pendant les travaux de rénovation et de remise aux normes d'accessibilité de la mairie, qui auront lieu à partir de cet été et jusqu'en avril 2020, **les services administratifs et l'accueil de la mairie seront déplacés dans un bâtiment provisoire situé juste en face de la mairie, côté parc de stationnement.** L'accueil de la mairie sera opérationnel durant tout l'été **sauf le lundi 29 juillet, jour du déménagement** et fermé le mardi 30 juillet au matin comme d'habitude. **Les horaires d'ouverture ne changeront pas durant cette période : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ; les mardis de 14h à 18h.**

## ► Résultats du sondage écoles

Le rythme scolaire a changé cette année 2018/2019, puisque les enfants d'Ornex ne viennent à l'école que quatre jours par semaine. Le service enfance de la commune s'est adapté à ce nouveau rythme et a réorganisé son accueil périscolaire. La commune propose aussi un service d'accueil de loisirs pendant les vacances. Afin de savoir si l'organisation et la qualité des services proposés sont satisfaisantes, et si elles doivent évoluer, la municipalité a sollicité les parents et les enfants de la commune afin de dresser un premier bilan.

Pour ce faire, elle a adressé un questionnaire aux parents, mais aussi aux enfants de la commune fréquentant les écoles des Bois et de Villard.

Environ 120 parents et 90 enfants ont répondu, et les réponses s'annoncent riches d'enseignement. **Une restitution des résultats a eu lieu le jeudi 4 juillet sur le site périscolaire des Bois.** Parents et enfants ont pu ainsi échanger de vive voix.



## ► Le magasin Satoriz à Ornex

En avril 2019, un magasin Satoriz a ouvert ses portes à Ornex, secteur de la Maladière. Il complète les deux magasins de la même chaîne déjà présents sur le territoire gessien (Thoiry et Ferney-Voltaire), victimes de leur succès.

Satoriz propose des produits biologiques rigoureusement sélectionnés et privilégie les producteurs locaux comme la Ferme des Rivons pour les œufs et la volaille, le Domaine de Mucelle pour les vins, etc. Les céréales, fruits secs, biscuits, farines sont proposés en vrac pour les clients mais aussi pour les professionnels. La réduction des emballages et le fait main font partie des valeurs de Satoriz. Les meubles de ce nouveau magasin ont ainsi été conçus sur mesure et fabriqués par les menuisiers employés par le groupe, les panneaux



d'indications des rayons y compris, et ont été peints à la main (photo ci-contre).

► **Horaires d'ouverture:** 8h30 à 19h30, du lundi au samedi.

## ► *La gestion des déchets*

Contrairement à une idée répandue, la collecte et le recyclage des déchets ménagers ne sont pas de la compétence de la commune. Le ramassage des ordures ménagères est de la responsabilité de la communauté d'agglomération du Pays de Gex, tandis que le syndicat intercommunal Sidefage est responsable du recyclage, du compostage et de l'incinération des déchets.



### **Les réclamations**

Les communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns sont régulièrement saisies par la population au sujet de l'état des poubelles de recyclage, de la collecte des ordures ménagères et des incivilités. Tous les jours, les agents des services techniques des trois communes sont contraints d'intervenir pour assurer la propreté de ces espaces. Chaque semaine, des centaines de kilogrammes de déchets aux abords de ces points sont évacués. En mars dernier, le Sidefage a renouvelé ses marchés de collecte et tri. Cela a entraîné des perturbations et la saturation des points d'apports volontaires. **En temps normal, à Ornex, la collecte des papiers, cartons et du verre est effectuée les mardis, des plastiques et métaux les mercredis.**

- Pour tout dysfonctionnement, contacter les services de Pays de Gex Agglo :  
**04 50 42 65 00 / 00 800 75 27 84 20**  
**dechets@ccpg.fr**
- En savoir plus :  
**www.monserVICEDechets.com/fr/Pays-de-Gex/Particulier/**

### **Les déchèteries**

Pays de Gex Agglo gère trois déchèteries. Un système de régulation de l'accès par badges a été mis en place

afin d'en interdire l'accès aux non-résidents. Trois projets de déchèteries sont lancés pour l'année 2020, à Ornex, Divonne-les-Bains et Échenevex.

- Saint-Genis-Pouilly : chemin du Moulin des Ponts  
**04 50 42 09 41**
- Versonnex : route de Cessy  
**04 50 42 74 74**

### **Les autres points de collecte ou enlèvement à domicile**

- « Allô Encombrants » réservé aux particuliers à mobilité réduite ou sans moyen de transport pour aller à la déchèterie, passage une fois par mois à Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns :  
**04 50 20 65 86 / www.agcr.alpha3a.fr.**
- Emmaüs : **04 50 39 34 96 / www.emmaus74.net.**

### **Le compostage**

Les déchets de cuisine d'origine végétale peuvent être compostés. Pays de Gex Agglo fournit gratuitement un composteur en bois par foyer : **04 50 99 12 01 / www.monserVICEDechets.com.**

### **Recyclage des textiles**

L'Atelier gessien de collecte et de recyclage (**www.agcr.alpha3a.fr**) met à disposition cinq collecteurs de textiles situés à Ferney-Voltaire vers la Maison Saint-Pierre, le Lycée international et la mairie, et à Prévessin-Moëns vers la poste et le collège. Contribuez ainsi au recyclage de vos vêtements vendus en seconde main dans les boutiques Caméléon de Ferney-Voltaire, Gex et Saint-Genis-Pouilly.

### **Déchets médicaux**

La collecte des déchets médicaux (aiguilles, seringues, stylos pour diabétiques) est planifiée quatre fois par an. **Prochaines collectes les jeudis 1<sup>er</sup> août et 7 novembre de 14h30 à 16h30, sur le parc de stationnement Jean-Calas, à Ferney-Voltaire.**

## MAIRIE

45, rue de Béjoud - 01210 Ornex  
Tél. 04 50 40 59 40 • mairie@ornex.fr  
[www.ornex.fr](http://www.ornex.fr)

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mardi : 14h - 18h (fermée le mardi matin)

## NUMÉROS D'URGENCE

**15 SAMU** - Urgences médicales

**18 POMPIERS**  
Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse

**112 ACCIDENT OU AGRESSION**  
De tous les portables sur le territoire européen

**17 GENDARMERIE**  
Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi,  
8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

**SAPEURS-POMPIERS** 04 50 40 66 84  
Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns

### Collecte des déchets sur la commune

- **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.
- **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

### Déchèteries

- **Saint-Genis-Pouilly** : 04 50 42 09 41
- **Versonnex** : 04 50 42 74 74  
Horaires d'ouverture d'été (de mars à octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h55 et de 13h30 à 17h55 ; le samedi de 8h30 à 17h50 ; le dimanche de 9h à 11h50.  
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.
- **Allô Encombrants** : 04 50 20 65 86
- **Collecte** : **AGCR - St-Genis-Pouilly** : 04 50 28 20 50  
**Croix-Rouge - Prévessin-Moëns** : 04 50 42 40 35  
**Emmaüs - Annemasse** : 04 50 39 34 96

## Multi-accueil

- **LA FARANDOLE**  
1, avenue Voltaire - Ferney-Voltaire 04 50 56 50 87
- **LES PETITS ÉLECTRONS**  
83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 04 50 40 08 46
- **LES P'TITS GALLOPINS** (crèche privée)  
59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

## Services sociaux

- **ASSISTANTE SOCIALE**  
Sur rendez-vous 04 50 40 73 41
- **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE**  
789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87  
Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h
- **POINT D'ACCÈS AU DROIT**  
148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86
- **CAF DE L'AIN**  
0 810 25 01 10 (prix appel local) et [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Médical et paramédical sur la commune

- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**  
D<sup>r</sup> Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41  
D<sup>r</sup> Claudie Thiry - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40
- **DENTISTES**  
D<sup>r</sup> Merhad Elmi et D<sup>r</sup> Amandine Assi Kacou  
33, rue de Villard 04 50 40 40 26
- **OSTÉOPATHE**  
Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26
- **ÉTIOPATHE**  
Charlène Lacroix - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 65 73
- **PSYCHOLOGUES**  
Michelle Jourdan 06 85 14 98 29  
Natalya Slobodina-Demunck 06 68 15 88 99  
755, rue de Genève
- **PHARMACIE DES ARCADES**  
D<sup>r</sup> Sophie Delorme Duret 04 50 40 53 86
- **PHARMACIE DE GARDE** 3237
- **INFIRMIÈRES**  
L'Avant-Centre - 13, chemin du Levant - 01210 Ferney-Voltaire

### Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

27/01/2019 : Maélyne DE SUSANNE D'ÉPINAY  
10/04/2019 : Assil GHERIANI

### Toutes nos félicitations aux mariés

25/04/2019 : Catherine SEURET et Franck DUPENLOUP  
18/05/2019 : Meena RAMKAUN et Frédéric SUE  
08/06/2019 : Nathalie HASSLER et Anani BOKOKPOE  
08/06/2019 : Aurore VARET et Marc BLANCHET  
15/06/2019 : Léa SACCOMAN et Philippe JACQUEMART

### N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

24/01/2019 : Micheline PACCARD, née AUBERTINAZ  
16/04/2019 : Jeffrey LOH  
17/04/2019 : Jacqueline TRAFFEY, née TERRIER  
25/04/2019 : Marie-Thérèse POIRAUD, née FONTENEAT  
12/05/2019 : Arnault WILSON  
22/05/2019 : Micheline GARNIER, née BRETON  
01/06/2019 : Yvonne BENES, née FERNANDEZ  
05/06/2019 : Mauricette GRIVEL, née LEFEBVRE

★ *Journée du patrimoine, accueil des nouveaux arrivants et inauguration du centre-bourg* ★

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

Cette année, la Journée du patrimoine coïncidera avec l'inauguration de la requalification du centre-bourg. Au terme de deux années de travaux, **les Ornésiennes et les Ornésiens pourront découvrir sous un nouveau jour la place de l'Église, la traversée du centre-bourg, la rue de la Tour et le Jardin des hirondelles**, et en particulier l'ensemble bâti exceptionnel du XV<sup>e</sup> siècle de ces quartiers. Au plaisir de la découverte est joint un programme résolument festif :

- **15h à 17h** : animations pour les enfants, « les jeux d'antan »,
- **16h** : visite commentée de l'église Saint-Brice et du cimetière (45 mn),
- **17h** : accueil des nouveaux arrivants et inauguration du centre-bourg au Jardin des hirondelles,

- **17h30** : fanfare déambulante et verre de l'amitié place de l'Église,
  - **18h30** : soirée guinguette, buvette et spécialités gessiennes (la buvette est ouverte à partir de 15h).
- Venez à la rencontre des associations qui participent à l'évènement, **l'association des Mémoires Ornésiennes (AMO)** pour les visites, **l'Amicale des pompiers** et **Loisirs d'Automne** pour le repas, **l'association de la Vigne du Clos Saint-Brice** pour le jus de raisin.

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

**Visite guidée à travers le Vieil Ornex** : départ à 15h, place de l'église à Ornex (durée : environ 2 heures).

► **Le Circuit des bornes**

**Du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre**

À travers bois et champs, sur un circuit balisé, partez à la découverte des bornes frontières 16 à 25 situées entre Ornex et Collex-Bossy. Le circuit est gratuit, libre d'accès, accessible à tous et praticable en vélo ! Pour clore l'évènement, **le mercredi 18 septembre, à 19h, salle René Lavergne, Ruth Fivaz-Silbermann, auteur d'une thèse remarquée sur le passage des réfugiés juifs en Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, reviendra sur le sauvetage de plusieurs dizaines d'entre eux assuré par les réseaux de résistance français et suisse présents tant à Ornex qu'à Collex-Bossy.**

**En Bref**

► **Rentrée scolaire**

**Lundi 2 septembre, 8h30, écoles d'Ornex**

L'école des Bois et l'école de Villard accueilleront parents et enfants pour la rentrée scolaire avec le café et les croissants offerts par la municipalité à partir de 8h30.

► **Le CERN vous ouvre ses portes ! 14 et 15 septembre, de 9h à 18h, les neuf sites du CERN**

Le CERN invite le public à explorer la science le temps d'un week-end. L'évènement est une opportunité unique de découvrir les installations du CERN.

Sur les neuf sites, l'entrée sera gratuite et ouverte à tous.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire sur le site internet des journées portes ouvertes : <https://opendays.cern/>  
Infos : [Open.Days2019@cern.ch](mailto:Open.Days2019@cern.ch)

► **Fête de l'automne**

**Samedi 12 octobre, de 14h à 18h, salle René Lavergne et périscolaire de l'école des Bois**

Participez au concours de déguisements « Vos personnages de dessins animés préférés » et découvrez les nombreuses animations pour les enfants de 14h à 18h organisées par les animateurs du service périscolaire. La buvette et la petite restauration seront tenues par l'Amicale du personnel communal.

01 71160 - www.imprimerie-villiers.com - T. +33 450 04 46 86 - F. 71160 Beaumont



**Ont participé à l'élaboration de ce numéro :**  
Isabelle GOUDET, Mark TOOMEY.

**Crédits photographiques :**  
Laurent KUNZ, Jean-Jacques BAUSWEIN, Les Architectes du Paysage.

**Responsables de publication :**

- **Directeur :** Jean-François OBEZ, Maire et Isabelle GOUDET, Directrice générale des Services.
- **Rédacteurs :** Olivier GUICHARD, 1<sup>er</sup> adjoint et Mélissa GAY, chargée de communication.

